

## Bal des collégiens le samedi 16 mars de 19H à 23H

### École Aristide Briand

Coupon à remplir obligatoirement par les parents

1 collégien Frettois peut inviter un collégien de son collège

**A déposer en mairie avant le 10 mars à l'attention de Laurence Guerne**

Nom de l'enfant : ..... Prénom de l'enfant : .....

Invité par : ..... collégien Frettois.

Né(e)le : ..... Collège : ..... Classe : .....

Nom du parent : ..... Prénom du parent : .....

Adresse des parents : .....

Numéro de téléphone des parents obligatoire : .....

Participation de 5 € : Espèces : ☐ ou Chèque à l'ordre de : ☐  
**RÉGIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE**

- J'autorise mon fils, ma fille à participer à la soirée des collégiens de La Frette sur Seine

Oui Non

- J'autorise mon fils, ma fille à rentrer seul(e) à la fin de la soirée (préciser l'heure)

Oui Non Heure :

- Je n'autorise pas mon fils, ma fille à rentrer seul(e) et je m'engage à venir le chercher

Oui Non

(Entourer la réponse souhaitée)

**Signature obligatoire :**